

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 22 février

**Convocations transmises par voie dématérialisée le 16 février 2024**

---

Le Comité Syndical s'est réuni une première fois le 16 février 2024. Le quorum n'ayant pas été atteint, vu les articles L5711-1, L5211-1 et L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical est réuni une seconde fois et le quorum n'est pas requis.

---

ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE (article L.2121-23)

- **Tours Métropole Val de Loire :**  
Messieurs Christophe BOULANGER, Christian GATARD, Michel GILLOT, Christophe LOYAU-TULASNE.
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**  
Monsieur Franck MAZET.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**  
Pas de membre présent.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**  
Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Anne BLUTEAU, Thierry CHAILLOUX, Sébastien CLEMENT, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Francis GERARD, Jean-Patrick GILLE, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS, Patrick NOGIER, Florent PETIT, Laurent RAYMOND, Bertrand RENAUD, Catherine REYNAUD, Bertrand RITOURET, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Cathy SAVOUREY, Bernard SOL, Didier VALLEE, Alice WANNERROY.
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**  
Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Gilles AUGEREAU, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Pascale DEVALLEE, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Jacques LEMAIRE, Vincent MORETTE, Brigitte PINEAU, Gérard SERER, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**  
Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Marie-Annette BERGEOT, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Stéphane de COLBERT, Isabelle DELACOTE, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Éric LOIZON, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

## 24/02/02 – AVIS DU SMAT SUR LA REVISION GENERALE DU PLU DE VOUVRAY

Monsieur Christian GATARD, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) a été notifié du projet de révision générale du PLU de Vouvray, approuvé le 13 novembre 2007. Cette révision a été prescrite par délibération en date du 14 décembre 2017. La révision poursuit les objectifs suivants :

- Prendre en compte les évolutions textuelles intervenues depuis l'approbation du PLU en 2007.
- Prendre en compte les difficultés apparues dans la mise en œuvre du règlement du PLU
- Mettre en œuvre un projet de développement communal harmonieux, respectueux de l'environnement, du caractère de la commune et de la maîtrise de l'étalement urbain, avec les axes suivants : programmer une évolution mesurée et contrôlée de la population, créer les conditions d'un dynamisme durable de la vie locale, poursuivre le développement économique de la commune, garantir la qualité de l'environnement, préserver le caractère identitaire et patrimonial de la commune.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU définit les orientations suivantes :

1. Axe 1 : Assurer aux actuels et futurs habitants, un cadre de vie qualitatif
2. Axe 2 : Pérenniser les structures participant du dynamisme local
3. Axe 3 : Veiller à la préservation de l'espace rural

Il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le comité syndical, après en avoir débattu :

**Vu** l'article L 153-54 du Code de l'Urbanisme ;

**Vu** le projet de révision générale du PLU de Vouvray ;

**Vu** la note technique analysant le projet au regard des dispositions du SCoT de l'Agglomération Tourangelle ;

**Rend un avis favorable** à l'unanimité au projet de révision générale du PLU de Vouvray.

Le secrétaire de séance

  
Franck MAZET



Le Président,

  
Christian GATARD